



LÉGENDE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1A/B Zones d'habitation 1 A ou B
- HAB-2 Zones d'habitation 2
- Zones mixtes**
 - ZMC Zones mixtes à caractère central
 - ZMU Zones mixtes à caractère urbain
 - ZMR Zones mixtes à caractère rural
 - ZMB Zones de bâtiments et d'équipements publics
 - ZAE Zones d'activités économiques
 - ZLS Zones de loisirs avec séjour

Zones destinées à rester libres

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières
- ZPanc Zones de parc
- ZIT Zones d'isolement et de transition

Zones superposées

- Zones d'aménagement différé
- Zones soumises à un plan directeur
- Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées
- Zones d'extraction
- Zones soumises à l'obligation d'établir un plan d'aménagement particulier (avec numéros de référence)

Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif)

- Espaces et couloirs d'intérêt écologique et paysager
- Sites archéologiques
- Sites archéologiques potentiels
- Stèles et monuments et ensembles classés
- Zones immobilières inscrites par voie de règlement grand-ducal
- Zones de protection des captages d'eau souterraine**
 - Zone I
 - Zone II
 - Zone III

Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Gare
- Arrêt Autobus
- Sanitaire
- Source captée
- Réservoir d'eau
- Station d'épuration
- Station de transformation
- Station de base pour réseaux publics de communications mobiles

Les réseaux de circulation (à titre indicatif)

- Routes nationales (RN)
- Chemins repris (CR)
- Projets routiers
- Lignes ferroviaires
- Postes cyclables

Réseaux d'infrastructures techniques (à titre indicatif)

- Conduites d'eau
- Couloirs de canalisation
- Lignes à haute tension (60 kV / 150kV)
- Gazoducs

Zones destinées à des infrastructures collectives

- Aires de stationnement

Éléments du fond du plan

- Parcelles
- Bâtements
- Limites administratives
 - Limite communale
 - Limite de section

Autres objets topographiques

- Bâtements complets (ne figure pas sur le plan du cadastre actuel)
- Chemin
- Port

LISTE DES ZONES DES PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

Nr.	Nom descriptif	Quartier/Section	Rue	Date de l'admission ministérielle	Ref. Nr.
1	"Hinter dem Hals"	Bëreléidange	Rue de la Paix	20. novembre 1987	7888
2	"In den Eberstrachen"	Bëreléidange	Rue P. Kier, rue A. Weis, Eberstrachen	01. septembre 1989	8488
3	"Bei der Maelen" et "Im Sengber"	Helmsange	Rue de la Libération	12. décembre 1990	8962
4	"Im Geizenfeld"	Bëreléidange	Ch. A. Mayrloch	13. juillet 1993	9062
5	"Auf der Thonn"	Helmsange	Rue de l'Alzette, rue P. Elvinger, rue G. Pabon, Fische Puff	16. juillet 1993	9411
6	Reloquement de la Place 36 du Lotissement "Auf der Thonn"	Helmsange	Rue P. Elvinger	13. septembre 1995	10761
7	"Über dem Geierpfad" (Phase 1)	Walferdange	Iwer dem Geierpad	19. août 1997	10130
8	"Lottissement en 4 lots"	Bëreléidange	L'angle de la rue des Roses de la rue de la Forêt	02. janvier 1998	11455
9	"Im Grund"	Walferdange	Rue de la Montagne	30. juillet 1998	11589 - 11C
10	"Auf der Hoehl"	Walferdange	Op den Aessen	18. juin 2001	12060 - 11C
11	"Rue Mercatoris 82-84"	Helmsange	Rue Mercatoris	30. mai 2005	14645 - 11C
12	"Im Schadder"	Bëreléidange	Rue de la Forêt, Am Gronn	18. février 2002	12612
13	"Häbber & travailler à Walferdange"	Helmsange	Route de Diekirch	20. juillet 2004	14195 - 11C
14	"Ancien garage Bouquet"	Bëreléidange	Route de Luxembourg	28. juillet 2004	13092 - 11C
15	"Im Loch"	Helmsange	Rue Prince Henri	04. janvier 2005	14418 - 11C
16	"Muldendriesch"	Helmsange	Milwee	12. juillet 2005	14583 - 11C
17	"Rue Jean Schaack"	Helmsange	Rue Jean Schaack	31. mai 2005	14632 - 11C
18	"Hörn Baur" (Phase 1)	Bëreléidange	Rue des Roses	17. juillet 2006	14614 - 11C

Procédure d'approbation

(Référence: 11C/002/2008PAG-Walferdange)

Étapes et dates d'approbation	Index	Modifications	Référence
Avis de la Commission d'Aménagement	06.08.2008	A	modifié suite à l'avis de la Commission d'Aménagement du 06 août 2008
Vote provisoire du Conseil Communal	29.01.2009	B	modifié suite aux propositions du collège des bourgmestres et échevins après l'adoption des réclamations
Vote définitif du Conseil Communal	15.06.2009	C	
Approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement	17.12.2009	D	
Approbation du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région	30.07.2010	E	modifié suite aux objections formulées dans la lettre du 30 juillet 2010 concernant l'approbation du PAG

Plan d'Aménagement Général

Commune de Walferdange

Administration communale de Walferdange
B.P. 1
L-7201 WALFERDANGE
Tél.: 33 01 44 - 1
Fax: 33 30 30
E-Mail: secretariat@walfer.lu

Plan d'Aménagement Général
Partie graphique
Plan 1

20.08.2010 1:2.500

Plan Cadastral Numérisé,
édité par l'Administration du Cadastre et de la Topographie (2008)

architecte : aménagement s.a.
Richard Schmit
96, Réinzu Almschouer
L-1123 Luxembourg
T: 26 20 60 - F: 26 20 40